



MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION ET
DU COMMERCE

Antananarivo, le

16 JUIL 2024

SECRETARIAT GENERAL

N°: 063 -2024/MIC/SG

AVIS

Il est porté à la connaissance de tous les EXPORTATEURS DE VANILLE que dans le cadre de la délivrance de l'agrément à l'exportation pour la campagne 2024-2025 :

- La réception des dossiers de demande d'agrément pour la campagne 2024-2025 est ouverte du 16 au 31 juillet 2024 **par voie électronique uniquement à l'adresse email suivante : agrementvanille2025@gmail.com**
- La liste des documents requis et les conditions de dépôt des dossiers sont jointes en annexe du présent avis.

Le certificat d'agrément à l'exportation ne sera délivré qu'après diffusion de la liste des exportateurs agréés.



Copie à :

- Monsieur le Ministre de l'Industrialisation et du Commerce
« Pour compte rendu »
- Monsieur le Directeur de Cabinet
- Monsieur le Directeur Général du Commerce
- Monsieur le Directeur Général de l'Industrialisation
« Pour information »
- Tous DRICC
« Pour exécution »
- Conseil National de la vanille
« Pour large diffusion »

ANNEXE 1 : Liste des pièces à fournir pour les demandes d'agrément d'exportateur de vanille pour la campagne 2024-2025

<u>NOUVELLE DEMANDE</u>	<u>RENOUVELLEMENT</u>
<ol style="list-style-type: none"> 1. Numéro d'Identification Fiscal (NIF) 2. Carte Fiscale (CF) à jour 3. Numéro d'Identification Statistique (STAT) 4. Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) 5. Lettre d'engagement de Rapatriement de Devise 6. Attestation de Domiciliation Bancaire ou RIB 7. Engagement sur la lutte contre les Travail des Enfants (CRLTE) délivrée par la DFOP 8. Contrat de Bail Certifié par la Commune si <u>Locataire</u> ou Certificat Juridique du Lieu du Magasin de Stockage si <u>Propriétaire</u> (ou tout autre document prouvant la propriété des lieux) 9. Certificat d'Existence du Magasin de stockage délivré par le Fokontany 10. Certificat de Résidence du Gérant 11. Photocopie CIN du Gérant 12. 2 Photos Récentes du Gérant 13. Statut de la Société (pour savoir si la personne est gérant statutaire ou gérant propriétaire) 14. Coordonnées exactes de la Société et du premier interlocuteur de l'administration pour le dossier 15. Grille de Contrôle de la station de préparation et/ou du Magasin de stockage délivrée par le Service de la Qualité et du Conditionnement/ les Postes de Contrôle et du Conditionnement du Ministère de l'Industrialisation et du Commerce 16. Quittance de paiement de l'agrément magasin de stockage auprès du trésor public 17. Copie de la vignette de vérification des instruments de mesure et de pesage. 18. Historique d'activité de la Société 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Carte Fiscale (CF) à jour 2. Attestation de Rapatriement de Devise délivrée par le Trésor Public ou par la Banque primaire 3. Attestation d'engagement sur la lutte contre le travail des enfants 4. En cas de changement de local de stockage : Contrat de Bail Certifié par la Commune si <u>Locataire</u> ou Certificat Juridique du Lieu du Magasin de Stockage si <u>Propriétaire</u> (ou tout autre document prouvant la propriété des lieux) 5. Certificat d'Existence du Magasin de stockage délivré par le Fokontany 6. Certificat de Résidence du Gérant en cas de changement 7. Photocopie CIN du Gérant en cas de changement 8. 2 Photos Récentes du Gérant en cas de changement 9. Coordonnées exactes de la Société et du premier interlocuteur de l'administration pour le dossier 10. Grille de Contrôle de la station de préparation et/ ou du Magasin de stockage délivrée par le Service de la Qualité et du Conditionnement/ les Postes de Contrôle et du Conditionnement du Ministère de l'Industrialisation et du Commerce 11. Quittance de paiement de l'agrément magasin de stockage auprès du trésor public 12. Attestation de déclaration de stock délivrée par le Directeur Régional de l'Industrialisation et du Commerce concerné, pour la campagne précédente. 13. Attestation d'agrément exportateur de la campagne précédente 2023-2024 14. Copie de la vignette de vérification des instruments de mesure et de pesage. 15. Factures d'achat de vanille, verte ou préparée dûment visées par les DRICs

ANNEXE 2 : Les conditions de dépôt des dossiers pour les demandes d'agrément - d'exportateur de vanille pour la campagne 2024-2025 :

- L'objet du courriel doit avoir la forme suivante :
 - ✓ Pour le renouvellement : « Renouvellement agrément vanille » - « Nom de la Société » - « NIF de la Société »
 - ✓ Pour les nouvelles demandes : « Nouvel agrément vanille » - Nom de la Société » - « NIF de la Société »
- Des agents habilités du Service de la Qualité et du Conditionnement et/ou du Poste de Contrôle du Conditionnement de la Direction Régionale concernée effectueront des visites **dans les lieux de stockage et/ou de préparation** des exportateurs désireux d'obtenir l'agrément.